



Elections municipales 2020 Questionnaire de l'ADTC sur la MOBILITE

Réponses de la liste AIMeylan

Déplacements dans les quartiers

1) Réalisation de plans "marguerite" :

- pour apaiser, réduire la circulation automobile dans les quartiers,
- pour sécuriser et favoriser les déplacements à pied et à vélo,
- pour préserver les habitants de la pollution induite par les déplacements motorisés,

La mise en place des plans de circulation dits « en marguerite » empêche la circulation de transit des véhicules

motorisés : ces plans de circulation obligent l'entrée et la sortie en voiture d'un quartier par les mêmes rues. Dans le même temps, la perméabilité des quartiers pour les déplacements à pied et à vélo reste assurée.

- *Vous engagez-vous à revoir les plans de circulation dans les quartiers en limitant fortement le trafic motorisé de transit pour laisser toute leur place aux modes actifs et apaiser la circulation ?*

Nous voulons maintenir la perméabilité des quartiers qui favorise les déplacements à pied et à vélo. Nous agissons auprès des copropriétés existantes pour conserver ces perméabilités et nous exigeons que les opérations à venir (PLM, Fac de pharmacie...) facilitent les déplacements à pied et à vélo.

Meylan est traversée par 2 axes majeurs que sont les avenues de Verdun et Vercors/Granier. Ces avenues drainent une circulation de transit significatif.

A l'occasion de la concertation sur le BHNS, nos élus AIMeylan ont proposé que les avenues du Vercors et du Granier soient aménagées sans site propre intégral sur les avenues du Vercors et du Granier, permettant de limiter les impacts sur la qualité de vie des quartiers traversés (arbres, espaces verts), mais nécessitant de réduire le trafic de transit pour permettre une circulation fluide des bus. Une telle solution permettrait d'apaiser la circulation automobile et amènerait une réduction des nuisances (bruit, pollution de l'air, sécurité) pour les riverains

Pour l'avenue de Verdun, la priorité consiste à transformer la ligne 6020, sabotée par le Conseil Général depuis plusieurs années, en la transformant en ligne Chrono, « la Chrono du Grésivaudan » avec un terminus à la gare de Grenoble. Cette mesure, avec des parkings relais le long de cet axe, permettra de réduire le trafic de transit sur cet axe.

2) Aménagements cyclables :

Sur les axes de transit motorisé, comme le demande la majorité des répondants au Baromètre des villes cyclables de la FUB, l'aménagement de pistes cyclables séparées de la circulation doit être la norme et la création de bandes cyclables doit être abandonnée. L'ADTC propose que le réseau des Chronovélo, des voies vertes et véloroutes soit étendu et développé massivement dans toute la région grenobloise

- *Vous engagez-vous à porter auprès du SMMAG la réalisation et l'extension du réseau Chronovélo dans votre commune ?*

Nos élus AIMeylan se sont impliqués fortement pour que la Chronovélo soit à la hauteur des attentes des meylanais. Nous avons été les seuls élus meylanais à interpeler la Métropole dans ce sens et nous continuons à demander que le fléchage des itinéraires cyclables en lien avec la Chronovélo soit enfin réalisé. Nous voulons que le réseau Chronovélo soit étendu avec une liaison de rocade entre Meylan et le Domaine Universitaire (prolongement de la Chronovélo Grenoble-Saint Martin d'Hères).

Développement des transports collectifs urbains

1) Amélioration de l'offre avec la priorité en carrefours à feux et le cadencement :

La hausse de la fréquentation des transports collectifs passe par une amélioration de l'offre qui permet aux habitants de franchir le cap du changement. Comme cela a été fait sur les lignes Chrono, il est nécessaire d'une

part de gagner du temps dans le déplacement, et d'autre part d'avoir une régularité dans le passage des bus ce

qui évite aux usagers de se poser la question "quand mon bus va-t-il passer ? ". Pour cela, il convient de généraliser la priorité aux feux et également de cadencer les horaires, vacances scolaires comprises.

- *Vous engagez-vous à généraliser et à porter auprès du SMMAG la priorité aux feux pour les bus de toutes les lignes de transport collectif desservant votre commune et de mettre en place un cadencement ?*

La ligne C1 est équipée de la priorité aux feux, mais sans couloirs bus (M. Peyrin en a même supprimé un sur l'avenue de Verdun alors qu'il était adjoint !) leur efficacité n'est pas totale. Nous demandons à court terme un couloir bus sur l'avenue du Granier à l'est de l'avenue du Taillefer.

Il est nécessaire que les bus de la 6020 soient équipés pour bénéficier de ce système de priorité aux feux.

Pour les autres lignes de bus, la priorité aux feux pourrait être mise en place facilement sur les quelques carrefours à feux non équipés.

Les lignes Proximo desservant notre commune (13 et 16 notamment) sont « à peu-près » cadencées, mais la ligne 13 est très perturbée aux heures de pointe avec des bouchons dans le secteur du CHU et une révision du plan de circulation sur La Tronche est nécessaire. Nous souhaitons que ces lignes aient une plage horaire étendue en soirée. Nous soutenons la demande de l'ADTC que tous les bus de la ligne 16 aient leur terminus au Lycée du Grésivaudan.

Enfin, nous souhaitons que le tracé des lignes Flexo soit revu, pour assurer une meilleure desserte des quartiers peu denses de Meylan.

Si nous sommes élus, nous porterons ces demandes auprès du SMMAG.

2) Développement du réseau de tramways :

L'agglomération grenobloise a obtenu des résultats très encourageants sur le report modal grâce à la mise en

place d'un réseau de tramways. La réalisation de la ligne E de tram a ainsi permis entre Grenoble et Le Fontanil

une augmentation de 80% des déplacements en transport public dans ce territoire entre 2015 et 2016 montrant

l'efficacité du mode tramway dans le report modal.

Ce réseau reste cependant encore insuffisant et les échéances de développement proposées par le Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2030 sont peu ambitieuses:

- *Vous engagez-vous à porter auprès du SMMAG l'accélération de la réalisation du prolongement de la ligne E de tramway à Pont de Claix (avec une échéance de 2025 au lieu de 2030) et la création d'une ligne F de tramway Grenoble - Meylan - Montbonnot d'ici 2030 ?*

Nous regrettons que l'équipe de Mme Tardy n'ait pas porté à la fin des années 2000 le projet de tramway sur Meylan et que le choix de ligne E se soit porté sur St Egrève plutôt que Meylan. Le SMTC demandait que le projet de tramway soit accompagné d'un projet d'urbanisation. Mme Tardy et M. Peyrin ne l'avaient pas accepté à l'époque. En 2020, nous avons l'urbanisation mais nous n'avons pas le tramway !

Avec la création du SMMAG, il est nécessaire de réfléchir aux solutions techniques à mettre en œuvre d'ici 2030 pour une desserte performante sur la rive droite de l'Isère, à la hauteur des enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique. Nous sommes convaincus que le projet de BHNS est une avancée intéressante, mais pas suffisante.

Nous porterons donc auprès du SMMAG la demande de faire une révision du PDU (indispensable suite à la création du SMMAG et à l'intégration du Grésivaudan) pour que la réalisation de transports en commun lourds sur les axes de la C1 et de la 6020 soient inscrits dans la révision du PDU et que les priorités du PDU actuel soient revus. Nous serons très exigeants envers le SMMAG sur la réalisation en 2020 d'une expertise indépendante demandée par l'ADTC lors de la concertation sur le projet de BHNS, expertise qui permettra de préciser les solutions lourdes à mettre en place sur la rive droite de l'Isère et à inscrire dans la révision du PDU. Nous demanderons que cette étude intègre bien les deux axes pré-cités.

Réseau ferré interurbain

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2030 prévoit le développement des dessertes ferroviaires du territoire

pour répondre aux besoins de déplacements dans les vallées : le train permet de parcourir des distances importantes rapidement et confortablement. Le PDU propose d'offrir d'ici 2030 une desserte au quart d'heure

entre Rives et Brignoud, ce qui apparaît nécessaire à un développement massif des déplacements en TER.

Mais pour qu'une desserte soit attractive, il est indispensable de maintenir la fréquence cadencée des lignes périurbaines toute la journée de 5h à 23h, avec une fréquence à l'heure au minimum en dehors des heures de

pointe vers Chambéry, St Marcellin, St André le Gaz et Clelles, ce qui n'est absolument pas le cas actuellement

(on observe des trous de desserte de plus de 3 heures et une absence totale de desserte en soirée), Cette amélioration de desserte peut être réalisée dès maintenant puisque les sillons ferroviaires comme le matériel sont disponibles, et ce qui n'est pas négligeable, sans attendre des travaux d'infrastructures qui imposent des

délais de réalisation souvent très longs.

- Vous engagez-vous à porter dès maintenant auprès du SMMAG et de la Région Auvergne - RhôneAlpes l'augmentation des fréquences des lignes périurbaines de TER toute la journée et le soir ?

Pour apporter une réponse performante aux plus de 100 000 déplacements quotidiens entre le Grésivaudan et l'agglomération grenobloise, des solutions en transport en commun sont indispensables sur les 2 rives de l'Isère. Nous avons parlé plus haut de la rive droite. Pour la rive gauche, c'est la voie ferrée qui doit devenir l'ossature de la desserte en transports en commun. Il est donc nécessaire que ce RER grenoblois soit amélioré avec une meilleure fréquence aux heures de pointe et une plage horaire étendue le matin et en soirée. Le premier point nécessite des investissements lourds prévus au PDU. Par contre, faire circuler des trains en soirée ne demande aucun investissement et peut être réalisé à très court terme.

L'accès à la gare de Gières est possible depuis Meylan par la ligne 6070. Il sera nécessaire de mieux connecter cette ligne au réseau TAG desservant notre commune et nous soutiendrons la demande de réaliser un pont sur l'Isère (prévu depuis trop longtemps au PDU) pour que cette ligne ne soit pas perturbée par les embouteillages sur la rocade Sud.

Relation avec les associations d'usagers

Notre territoire possède un réseau associatif développé.

Êtes-vous prêt avec vos services à travailler vos projets en amont avec les associations représentatives d'usagers ?

Nous mettrons en place des commissions extra-municipales ouvertes aux habitants et aux associations. Sur les déplacements, des groupes de travail pourront ainsi être organisés pour travailler à la fois sur les transports en commun (préparer au niveau de notre commune les commissions d'usagers du SMMAG) et sur les mobilités actives. Nous demandons ainsi en vain depuis plus d'un an un bilan sur la Chronovélo Grenoble-Meylan. L'une de nos premières mesures sera de faire un recensement avec la population du besoin de stationnements vélos (devant les commerces, équipements publics, arrêts de bus...)

L'expertise de l'ADTC sera très utile pour nous accompagner dans ces démarches de concertation concernant les déplacements.